



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : CU2/2025/23

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi d'une demande de : ~~Permis d'urbanisme~~ ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ ~~permis d'urbanisation~~ ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ ~~certificat d'urbanisme n°2.~~

Le demandeur est **Monsieur Shabaz SHARIF** demeurant **rue de Boncelles 43 à 4102 SERAING (OUGRÉE)**.
Le terrain concerné est situé **rue de Boncelles 43 à 4102 SERAING (OUGRÉE)** et est cadastré **SERAING 10^{ème} division, section B, n° 514 H 23.**

Le projet vise à "**diviser l'habitation unifamiliale en trois logements**" et présente les caractéristiques suivantes :
Écarts au guide communal d'urbanisme de SERAING (G.C.U. au Collège Communal du 23 avril 2018). À savoir, le projet proposé ne répond aux articles 54 et 57.

Application de l'article D.IV.40. al.3 du CoDT: *Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide.*

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING.

Les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**):

- le mardi de 7 h 45 à 11 h 45 et de 12 h 45 à 16 h 30 ;
- le jeudi et vendredi de 7 h 45 à 11 h 45 ;
- le jeudi de 17 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous pris 24 h à l'avance) ;

à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, Place Kuborn 5 à 4100 SERAING

(Durant les mois de juillet et août, le service est accessible jusqu'à 14 h 45 au lieu de 16 h 30)

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Madame Kathleen BRYSSÉ (04.330.86.32 - k.brysse@seraing.be).**

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **13 avril 2026 au 27 avril 2026 au collège communal** :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : - enquete.urbanisme@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(C.D.L.D. art. L 1132-5)

Kathleen BRYSSÉ
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

Julie GELDOLF
TROISIÈME ÉCHEVINE